

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE224

présenté par

M. Amirshahi, M. Marsac, M. Assouly, M. Bacquet, M. Philippe Baumel, M. Bui, M. Destot, Mme Guittet, Mme Imbert, M. Loncle, M. Said, M. Vauzelle, M. Rouquet et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE PREMIER

Après la dernière occurrence du mot :

« et »

rédiger ainsi la fin de la dernière phrase de l'alinéa 3 :

«participe à la cohésion politique et économique de l'espace francophone».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à renforcer la dimension francophone de notre politique d'aide au développement. Il convient en effet de mettre en cohérence ces deux enjeux. À l'heure où la diplomatie d'influence joue un rôle prépondérant, des pays ont pris conscience du vecteur linguistique dans l'affirmation de leur puissance tandis que d'autres ont compris leur intérêt à s'unir autour de la langue.

La langue française peut être une composante majeure du plurilinguisme mondial. C'est un enjeu qui relève directement de notre intérêt national et il en va certainement de même pour les autres nations qui ont le français en patrimoine vivant. Pour chacun, la langue française et son poids sont un atout inestimable pour se renforcer dans l'économie et le commerce mondial.

La Francophonie est ce lien qui permet le dialogue, l'échange et même le mélange des cultures, la projection dans un avenir pensé désormais en commun. Il est temps de reformuler une nouvelle ambition francophone, à la fois outil de notre influence et moyen de rapprochement des peuples qui l'ont en partage. La langue française a des atouts, nombreux : langue officielle, nationale ou populaire dans une vingtaine de pays dans le monde, elle compte également des locuteurs répartis sur les cinq continents et dispose d'une organisation internationale unique en son objet dans l'histoire de la diplomatie : l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Faire le pari de la francophonie c'est aussi faire de la langue le ciment d'un espace de projets sans frontières. En renouant avec l'esprit des fondateurs du projet politique fondateur de la Francophonie que fut l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique de la langue française), il est possible aux nations francophones d'Amérique, d'Afrique, d'Europe et d'ailleurs, de bâtir ensemble des grands projets concrets dans tous les domaines de l'intelligence humaine, de l'industrie à l'agriculture. Ces projets, ouverts aux francophones du monde, scelleraient cette proximité singulière que confère le partage d'une même langue.